

Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT

L' An deux mil vingt cinq le 31 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 18 mars 2025

PRÉSENTS :

D. BARRIERE, JF. BATIER, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE, M. LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

MC. BODEN (procuration à M. LEPETIT), V. BONICHON, C. CHERBEIX, P. DORE (procuration à C. GOUDOUD), D. GABOUTY, L. LAFAYE, JF. MELLIER, C. VANNIER.

OBJET : AIDES EXCEPTIONNELLES

6 familles ont déposé un dossier de demande d'aide exceptionnelle.
Les dossiers ont été étudiés avec attention.

Après étude des 6 dossiers, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité :
- d'aider 5 familles pour un total de 1230 €.

Les aides attribuées seront versées directement aux différents créanciers.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 31 mars 2025

Le Président,

Laurent LAFAYE



D2025CCAS08